Service Jeunesse

PROJET EDUCATIF

ville de fonsorbes

Introduction :

La ville de Fonsorbes, à travers son Projet Educatif de Territoire, a pour volonté de construire une politique éducative globale, partenariale et transversale. C'est tout naturellement que cette volonté s'inscrit dans le Projet Educatif de la commune.
Le projet éducatif traduit l'engagement de la collectivité, la mairie de Fonsorbes, ses priorités, ses principes. Il définit le sens de ses actions. Il fixe des orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre pour les prochaines années (2020-2026).

1) Présentation de la commune de fonsorbes :

Fonsorbes connaît un accroissement de sa population et un dynamisme touchant plusieurs secteurs. Le développement de l'industrie aéronautique et l'expansion de l'agglomération toulousaine font bénéficier à Fonsorbes d'une nouvelle impulsion.

Fonsorbes est une commune du sud-ouest toulousain, éloignée de la capitale occitane d'environ 25 kilomètres qui s'étend sur 1927 hectares. La ville compte 12 000 habitants. (Source INSEE au 1er janvier 2019, enquête basée sur le recensement de 2016)

La population fonsorbaise est une population jeune : près de 60% de la population a moins de 44 ans.

La commune dispose d'un service jeunesse proposant un ensemble d'activités pour favoriser l'autonomie, la responsabilisation et l'intégration des jeunes dans la cité.

Le service jeunesse s'articule autour de 3 structures :

- L'ALAC (associé au collège - anciennement CLAC)
- Le Club Préados pour les 11/14 ans
- Le Centre d'Animation Jeunes (CAJ) pour les 11/17 ans

Le Service Jeunesse 11-17 ans :

Le bien-être de la jeunesse est une des priorités de la municipalité. Des structures adaptées à chaque tranche d'âge sont mises à disposition. Un personnel qualifié encadre et propose de multiples activités (animation socio-culturelle et sportive).

Les 11/14 ans ont accès aux activités du club préados sur inscription et les 11/17 ans peuvent se rendre au Centre animation jeunes (CAJ).

Un travail en étroite collaboration existe également avec la Maison du Point écoute des jeunes et des familles (MPEJF) ouvert aux 11-26 ans.

2) Préambule :

Le Conseil Municipal de Fonsorbes sera le garant de ce projet éducatif établi à la date du 19 novembre 2020.

Alors qu'en France un enfant sur trois ne part jamais en vacances, ce constat est insuffisamment pris en compte par les pouvoirs publics. Peu ou mal étudié, ce temps libre est négligé, notamment les potentialités qu'il recèle et se voit le plus souvent livrés aux appétits marchands. Qui plus est, il est en général présenté comme une rupture, une parenthèse dans la vie scolaire, familiale et sociale. Or, l'être humain ne se morcelle pas.

Ainsi, il ne peut être fait abstraction de l'environnement et du quotidien des enfants et des adolescents tout au long de l'année. Un vécu qui influe immanquablement sur leur comportement, leur développement et la construction de leur personnalité.

Dans cette quête de soi, trop nombreux sont celles et ceux qui, aujourd'hui, ont à faire face à des inégalités de toutes sortes. Ces dernières engendrent une perte de repères et de multiples difficultés : problèmes familiaux, échecs scolaires, privations, mal vivre dans les cités, handicap, absence de perspectives d'avenir, replis identitaires, xénophobie et racisme....

Cette situation n'est pas sans toucher les élus de Fonsorbes, c'est pourquoi le projet éducatif est élaboré à partir de valeurs issues du mouvement citoyen et social comme la solidarité et la fraternité dans lesquelles ils se reconnaissent très largement.

De celles-ci, nous déclinons les idées de tolérance, de respect et d'humanisme. Appréhendées en tant qu'orientations, à l'appui d'activités novatrices et variées à chaque période de vacances et tout au long de l'année, elles imprègnent toute son action et les prestations dispensées aux enfants et aux jeunes qui nous sont confiés.

Le projet éducatif jeunesse, vise, par la mobilisation d'un ensemble de ressources et de pratiques, à créer une dynamique tendant à corriger les déséquilibres sociaux tout en se souciant de l'épanouissement personnel des jeunes.

Leur insertion harmonieuse et valorisante dans la cité, ainsi que leur implication dans la vie locale devront permettre une prise de conscience de l'utilité de l'accompagnement de la tranche d'âge 11/17 ans dans le passage de l'enfance à l'adolescence, puis à la vie d'adulte.

La commune met à la disposition du service jeunesse des bâtiments et installations répondant aux normes définies par la DDCSPP en matière d'ACCEM (accueil collectif à caractère éducatif de mineurs), permettant ainsi au service d'accueillir des jeunes porteurs de handicap.

Deux bâtiments sont dévoués à l'accueil des jeunes de 11 à 17 ans : le pigeonnier de Cantelauze et le Centre Animation Jeunes.
De plus, des salles communales et des équipements sportifs sont également à la disposition du service jeunesse en fonction de leurs besoins.

3) Objectifs Educatifs :

Favoriser le développement de la personnalité dans le groupe.

Quel que soit le domaine considéré, la place des jeunes semble fortement dépendre de la place que leur donnent les responsables adultes qui ont mis en place et qui garantissent l'existence de la structure de participation considérée. A partir de là, la volonté et le dynamisme des jeunes et des adultes qui les encadrent vont permettre ou non à la structure de vivre, de jouer ou non son rôle d'exercice et d'apprentissage de la citoyenneté, prise ici au sens de participation à des décisions collectives.

Être citoyen implique que l'on appartient à un groupe, à une société, mais avec une connotation nouvelle qui se réfère à la responsabilité. Nous vivons dans un groupe et nous sommes responsables, vis-à-vis de la communauté à laquelle nous appartenons.

Les activités émanent d'un projet collectif et pour ce faire, l'élaboration de ce dernier commence par l'information, la discussion le plus large possible quant au choix et au contenu de celles-ci.
Au préalable, sera combattue la théorie selon laquelle il y aurait des enfants doués et les autres. A l'inverse, sera favorisé l'accès à tous aux différentes composantes de la culture et dans les formes adaptées pour que plaisir et joie se mêlent à l'effort, nécessaire au progrès.

Cela demande une ouverture sur toutes les motivations, conscientes ou non, qui entrent en jeu dans le comportement de chacun. Un engagement impliquant une totale disponibilité pour les faire émerger et qui suppose une exigence de tous les instants et de ne pas céder à la démagogie. Une attitude, enfin, fondamentale dans la mesure où les enfants et les adolescents ne sont pas vraiment libres de leurs choix, influencés qu'ils sont par des modèles dominants, formatés et d'essence libérale.

Aussi face à cette situation, convient-il d'encourager encore plus l'esprit de créativité, essentiel à l'autonomie et à l'expression de la personnalité.

Favoriser l'expression des potentialités

La culture, c'est l'ensemble des productions, des rapports sociaux, des connaissances qui permettront à l'enfant, l'adulte de demain, de mieux se connaître, de mieux se construire, de forger son identité, son statut social, sa liberté, sa citoyenneté, et de concilier efforts et plaisirs. En nous gardant de hiérarchiser les composantes culturelles, le niveau d'accès des enfants à ces différents stades devra être appréhendé avec tact et justesse.

En effet, il ne s'agit pas tant d'imposer une démarche, ce qui serait synonyme d'échec, que de susciter le désir de découverte. Plutôt que de satisfaire les seuls convaincus ou une élite, il nous faut prendre en compte les attentes, les besoins réels des uns et des autres, stimuler la curiosité, éveiller les potentialités qui sommeillent dans chacune et chacun, et permettre ainsi l'épanouissement des personnalités à travers le déroulement et la pratique des activités.

Quel que soit l'âge, c'est par l'animation, l'initiative ainsi que par les moyens d'extériorisation, que nous contribuons à estomper les imitations de modèles réducteurs. La participation des jeunes au programme, à l'organisation, à la gestion de leurs loisirs et de la vie de la cité, doit être conçue selon les âges, pour les aider à devenir des individus responsables et libres.

Découvrir et apprendre le pluriel

La vie en groupe accentue le fait de découvrir et de prendre conscience des différences. Notre capacité à les faire accepter et respecter permet à la pluralité et à la diversité d'être sources d'enrichissements, plutôt que d'affrontements. Nous inscrivons donc en permanence notre action dans la lutte contre toutes les formes d'exclusions. Il invite son encadrement à développer toutes initiatives qui permettent l'ouverture sur le pluralisme culturel. Dans ce cadre, la connaissance, le respect de l'autre sont privilégiés conformément aux principes de la laïcité et de mise dans l'économie sociale. Un « mieux vivre ensemble » qui tend également, dans toute la mesure du possible, à tout faire pour accueillir dans nos centres des enfants souffrant d'un handicap.